



RAPPORT d'Orientations Budgétaires 2020

Chaque année, en préparation du débat sur les orientations budgétaires (DOB), Soluris transmet à ses adhérents un rapport d'orientations budgétaires.

Ce rapport rappelle la ligne de conduite et les objectifs de long terme de Soluris.

Il synthétise la situation et les perspectives 2020 dans une approche stratégique et budgétaire dont le détail est exposé lors du DOB.

Sommaire :

Données générales et de contexte fin 2019	2
Nombre d'adhérents.....	2
Activité d'assistance et de formation.....	2
Activité d'achat-revente de matériels	2
Organisation interne de Soluris.....	3
Réalisations 2019 et principaux projets 2020	4
Rappel du cadre stratégique 2016-2020 de Soluris	4
Réalisations 2019 et orientations stratégiques 2020.....	5
Axe 1 : Réussir la transformation numérique du service public territorial.....	5
Axe 2 : Développer la place et l'efficacité de Soluris.....	7
Orientations budgétaires 2020	9
Orientations stratégiques	9
Incidences budgétaires	10
Incidences tarifaires.....	10

Données générales et de contexte fin 2019

Nombre d'adhérents

L'année 2019 a été marquée une nouvelle fois par l'évolution du nombre d'adhérents (17 adhérents supplémentaires). Cette évolution importante est le résultat combiné d'un rayonnement qui dépasse la Charente Maritime et d'une offre d'accompagnement à la mise en conformité RGPD. Soluris, en faisant le choix de construire et déployer un service mutualisé pour l'ensemble de ses adhérents dans un délai court a séduit des collectivités petites et grandes. Ainsi, nous ont rejoints en 2019 :

En Charente Maritime : Syndicat Mixte de la Charente Aval, Mairie de Marennes Hiers Brouage, Office de tourisme Destination Royan Atlantique, CCAS de Rochefort, Mairie de Sousmoulins, CCAS de Tonnay-Charente, CCAS La Jarrie, CIAS du Bassin de Marennes, Mairie de Le Pin, Office de tourisme Rochefort Océan, Syndicat Mixte des ports de Royan et Bonne Anse, SIVOS Jaurès Magnier, Mairie de Mérignac

Dans les deux Sèvres : Mairie de Chauray, Mairie de Germond-Rouvre, Mairie de Vouillé, Syndicat Mixte Qualyse

Au 31 décembre 2019, SOLURIS comptait **574 adhérents**.

Activité d'assistance et de formation

L'activité d'assistance et de formation de Soluris a été dense en 2019 (19.000 demandes d'assistance, soit une augmentation de 9.8 % par rapport à 2018). En 2019, 1.528 agents ont été formés (soit une augmentation de 67% entre 2018 et 2019). Les thématiques les plus impactées par cette forte augmentation sont, outre le RGPD, les élections, la bureautique, les finances, la dématérialisation des marchés publics et la paie.

Activité des demandes de devis

Le nombre de demandes devis a augmenté de 26 % entre 2018 et 2019, avec un volume en 2019 de 2.260 devis envoyés pour 1.230 devis signés (soit un taux de transformation en commande de 55 %).

Activité d'achat-revente de matériels

L'activité a augmenté considérablement en 2019 (1.497 M€, soit +26,45% de chiffre d'affaires). Les ventes de matériel se sont principalement axées autour des serveurs, des postes informatiques ainsi que dans l'équipement lié aux écoles comme les TBI, tablettes numériques.

Organisation interne de Soluris

Début 2020, la structure des effectifs de Soluris est la suivante :

Indicateurs	SOLURIS		France **
	Valeurs	%	Valeurs
Femmes	26	50%	60.6 %
Hommes	26	50%	39.4 %
<i>Total d'agents (emplois permanents)</i>	50*	100%	
Cadres de Direction	5	10 %	
Cadres intermédiaires	5	10 %	
Managers transverses (dont référents et fonctions transverses)	5	10 %	
<i>Total encadrement</i>	15	28 %	0.4 %
Femmes cadres	8	53.33 %	25.9 %
Hommes cadres	7	46.66 %	74.1 %

* dont 2 agents en disponibilité et 1 en détachement

* : Sources : Rapport annuel DGAFP 2014 / Situation comparée CNFPT 2016/ Rapport DGAFP encadrement supérieur et de Direction 2015

Réalisations 2019 et principaux projets 2020

Rappel du cadre stratégique 2016-2020 de Soluris

La stratégie élaborée par Soluris en 2016 constitue le cadre de développement de l'activité du Syndicat jusqu'à la fin du mandat.

Elle se décline en 2 axes et 2 sous-axes comme suit :

Axe 1 : Réussir la transformation numérique du service public territorial

Objectif : axe comprend le développement de services aux adhérents

➤ 1.a Collectivité connectée : l'ouverture sur le **territoire et les acteurs locaux**

Objectif : de nouveaux services aux citoyens et aux acteurs du territoire, notamment via Internet

➤ 1.b Administration numérique : une gestion fluide et performante

Objectif : modernisation du fonctionnement interne des collectivités et accompagnement des évolutions réglementaires

Axe 2 : Développer la place et l'efficience de Soluris

Objectif : positionnement de Soluris et sa performance

➤ 2.a Changer d'échelles : accroître notre **place** dans l'éco-système territorial

Objectif : le positionnement de Soluris dans le paysage institutionnel et concurrentiel

➤ 2.b Vers l'efficience : améliorer notre agilité et communiquer notre **efficience**

Objectif : l'amélioration interne de Soluris

Réalisations 2019 et orientations stratégiques 2020

Axe 1 : Réussir la transformation numérique du service public territorial

- 1.a Collectivité connectée : l'ouverture sur le **territoire et les acteurs locaux**

Réalisations 2019

- Publication de données publiques (OpenData) : réalisation d'ateliers de sensibilisation et de publication de données.
- Inclusion numérique : participation aux dynamiques départementales, régionales et nationales, obtention d'une aide de l'Etat pour l'acquisition de Pass Numériques en accompagnement de quelques collectivités adhérentes volontaires.
- Photographie aérienne : l'orthophotographie aérienne du département, réalisée en 2018 avec l'IGN dans le cadre de Géo17, a été diffusée au mois de juin 2019 en opendata.

Projets 2020

- Dématérialisation de l'urbanisme (toute l'année) : déploiement du guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU).
- Sites web (1^{er} trimestre) : nouvelle offre de création de sites web pour les collectivités adhérentes, facilitant la diffusion de services en ligne aux citoyens et en respect de la réglementation (RGPD, accessibilité numérique).
- Inclusion numérique (3^e trimestre) : étude d'une offre d'accompagnement à l'élaboration d'une stratégie d'inclusion numérique pour les citoyens et d'une stratégie d'accompagnement des agents des collectivités adhérentes.
- Smarcity (3^e trimestre) : déploiement d'une nouvelle offre sur les capteurs d'énergie, suite à l'expérimentation menée en 2019.

➤ 1.b Administration numérique : une gestion fluide et performante

**Réalisations
2019**

- Conformité RGPD (toute l'année) : 537 collectivités ont désigné Soluris comme DPD mutualisé. Soit 93 % des communes de Charente-Maritime contre 40 % au niveau national de communes ayant désigné un DPD.
- Numérisation des registres d'état-civil (2ème semestre) : nouvelle vague de numérisation mutualisée d'actes d'Etat Civil intégrés dans les logiciels.
- Solution de gestion électronique du courrier (4ème trimestre) : Mise en œuvre de 2 sites pilotes.
- Solution de gestion des absences (4ème trimestre) : En phase de test à Soluris avant positionnement sur le déploiement.
- Solution de gestion de cimetières (2ème trimestre) : *logiciel dédié et prestations expertes (conseil, cartographie, etc.)* sélection d'un logiciel et prestations associées, réalisation de sites pilotes, création d'une offre et communications de terrain.
- Solution de gestion de patrimoniale et technique (3ème trimestre) : offre grands comptes pour les intercommunalités, lancement d'un marché construit avec un groupe de travail composé d'intercommunalités adhérentes.
- Gestion du domaine public : Expérimentation de cartographie de l'espace public à très grande échelle, dans le cadre de Géo17, sur 2 territoires tests avec la technologie LIDAR (laser).

Projets 2020

- Numérisation des registres d'Etat-Civil (2ème trimestre) : nouvelle vague de numérisation, d'indexation et d'intégration des Actes d'Etat-Civil des communes
- Serveur virtualisé (2ème trimestre) : déploiement d'une nouvelle offre aux adhérents suite à l'expérimentation menée en 2019
- Solution gestion des cimetières (toute l'année) : déploiement du logiciel, de la numérisation et de l'intégration des titres de concessions, photos et saisie des données des emplacements.
- Déclaration Sociale Nominative (4^e trimestre) : accompagnement des collectivités pour une mise en œuvre réglementaire au 1^{er} janvier 2021.
- Solution de gestion patrimoniale et technique (2^e trimestre) : construction d'une nouvelle offre auprès des grands comptes et des intercommunalités pour une gestion unifiée et proactive de leur patrimoine.
- Sécurité informatique (1^{er} semestre) : déploiement de nouveaux logiciels anti-rancongiels.
- Sauvegardes des collectivités sans serveur (2^e trimestre) : ré-interrogation de l'offre Soluris de sauvegarde.

Axe 2 : Développer la place et l'efficience de Soluris

➤ 2.a Changer d'échelles : accroître notre place dans l'éco-système

Réalisations 2019

- Contribution aux schémas intercommunaux de mutualisation : La première démarche de mise en œuvre de prestations territorialisées, spécifiques aux besoins d'un territoire, en lien avec la stratégie intercommunale et le schéma de mutualisation s'est concrétisée sur 2019 sur le territoire de l'île d'Oléron.
- Dynamiques numériques régionales : Participation active et contribution aux projets sur les principaux sujets d'actualité (inclusion numérique, RGPD, ...).
- Rayonnement national : participation au Salon AP Connect 2019 (janvier) et aux instances nationales sur la transformation numérique de l'Etat (DCANT, etc.). Participation active à la Commission numérique de l'AMF.

Projets 2020

- DPD mutualisé (toute l'année) : mise en œuvre de sa phase 2 avec la poursuite de l'accompagnement aux collectivités, leur suivi, et la sensibilisation des nouveaux élus.
- RGPD personnalisé (toute l'année) : accompagnement personnalisé pour les plus grandes collectivités.
- Contribution aux schémas intercommunaux de mutualisation : Poursuite sur d'autres territoires en 2020 de la démarche engagée en 2019 de mise en œuvre de prestations territorialisées, spécifiques aux besoins d'un territoire, en lien avec la stratégie intercommunale et le schéma de mutualisation.

➤ 2.b Vers l'efficience : Améliorer notre agilité et communiquer notre efficience

**Réalisations
2019**

- Infrastructure technique : (2ème trimestre) refonte et sécurisation du cloud de Soluris pour ses adhérents.
- Réunions avec les adhérents : organisation de notre journée « J-Nove », biennale consacrée à l'innovation.
- Evolution de l'organisation de Soluris (toute l'année) : adaptation de l'organisation actuelle pour répondre aux enjeux de demain.
- Pilotage de la qualité de service : Mise en place d'indicateurs de mesure d'activité notamment sur les délais des devis.
- Ressources humaines : mise en œuvre du télétravail ; évolutions réglementaires diverses (RIFSEEP, PPCR, CPA, PAS...).

Projets 2020,

- Evolution des compétences : investissement dans la formation et gestion des compétences pour accompagner la mise en œuvre de la stratégie et l'accompagnement de la transformation.
- Locaux de Soluris (2020-2021) : réaménagements internes des locaux de Soluris pour mieux répondre aux enjeux de demain (transversalité, accueillir les agents recrutés dans le cadre de la transformation, etc.).
- Engagement dans une démarche de responsabilisation sociétale (Lancement 1^{er} trimestre) : Soluris souhaite s'investir durablement dans un fonctionnement éco-responsable (RSO).
- Qualité : mesures de la qualité et de la satisfaction des adhérents notamment par enquête après délivrance d'un service.
- Pilotage : réalisation de tableaux de bords de suivi des engagements de services.
- Refonte du système d'information de Soluris (toute l'année) : étude de refonte globale du système d'information de Soluris (téléphonie et informatique).
- Impact des élections municipales (1^{er} semestre) : anticipation et gestion des besoins liés au renouvellement des élus. Communications de présentation de Soluris (Carrefour des Communes, réunions de terrain, ...).

Orientations budgétaires 2020

Orientations stratégiques

L'année 2020 va être marquée par les prochaines élections municipales et intercommunales. L'impact des élections est important pour Soluris, à plusieurs niveaux :

- Services aux adhérents : anticipation et gestion réactive des besoins liés des nouveaux élu(e)s dans les collectivités (clés signature, changement d'utilisateur dans les solutions et réseau informatique, téléphonie, etc.)
- Communication : supports (papier et internet) et événements de présentation de Soluris aux nouvelles équipes élues (à l'occasion du Carrefour des Communes de l'Association départementale des Maires, de réunions de terrain, etc.)
- Interne : renouvellement de nos propres instances et mise à jour des bases de données de l'ensemble des adhérents

Par ailleurs, nous poursuivrons les actions engagées depuis plusieurs années pour développer notre offre et accroître nos collaborations avec les grands comptes, en particulier les intercommunalités après le renouvellement des instances.

En interne, il s'agira de continuer à mener de front plusieurs chantiers importants, tant au niveau humain (réorganisation) que technique (refonte du système d'information) afin d'être prêts à porter les projets et les défis des nouvelles équipes municipales et intercommunales.

Enfin, un investissement important sera mis sur la sécurité informatique et la confiance numérique. Face aux risques et aux incidents croissants de perte de données par des « rançongiciels » (ou anti-*ransomware*, ou *CryptoLocker*), nous allons déployer un nouveau logiciel de protection sur tous les équipements des adhérents. Ce nouveau dispositif réduira les risques de diffusion de rançongiciels en isolant le poste infecté dès les premiers symptômes.

Toujours dans le thème de la sécurité, nous allons reprendre le sujet des sauvegardes pour étudier comment proposer une sauvegarde externalisée à tous nos adhérents, au-delà des seules données de gestion actuellement couvertes. Une nouvelle offre sera établie afin de servir non seulement les grands comptes mais aussi les petites collectivités sans serveur.

Incidences budgétaires

Cette volonté se traduit en 2020 par les orientations suivantes dont le détail sera présenté lors du Débat d'Orientations Budgétaires :

En investissement, un emprunt de 550 k€ est envisagé pour couvrir plusieurs types de travaux liés au réaménagement des locaux de Soluris et leur mise en accessibilité.

En fonctionnement, le budget principal 2020 reflète la croissance de Soluris avec une activité en hausse de 15,7% par rapport à 2019 des prestations d'achat et de déploiement de solutions (4 703 K€ pour 2020, 4 064 K€ pour 2019).

Cette évolution s'explique notamment par la hausse des postes de dépenses liés aux projets présentés dans ce rapport, tels que :

- Ressources humaines (recrutements liés à la transformation de Soluris afin de répondre à la demande croissante des adhérents, notamment en matière de sécurité et d'assistance liées aux évolutions réglementaires et à la dématérialisation).
- Formations (évolution des compétences pour nous adapter à l'évolution du métier et pour soutenir le projet de transformation en cours)
- Système d'information (refonte du système d'information)
- Prestations de conseil (consultants, architecte, experts, ...).

Incidences tarifaires

Afin de mener à bien les projets exposés dans ce rapport et de continuer à développer Soluris dans un contexte de forte charge, il est proposé aux membres du Comité Syndical :

- Une augmentation de 3% du « Forfait Logiciels métiers » qui permettra de continuer à renforcer l'équipe afin notamment de faire face à la croissance des demandes d'assistance (NB : ce forfait qui n'a pas été augmenté depuis 3 ans) ;
- Une augmentation de 10% du « Forfait Technologies » qui permettra de financer la mise à niveau des solutions de sécurité des adhérents, en particulier l'acquisition, le déploiement et la supervision centralisée des logiciels anti-rançongiciels et la recherche d'une solution de sauvegarde mutualisée (NB : ce forfait qui n'a pas été augmenté depuis 5 ans).

Des simulations financières seront présentées aux adhérents lors du Débat d'Orientations Budgétaires afin de prendre conscience et relativiser l'impact des évolutions proposées ci-dessus.

La cotisation et les autres tarifs à la carte restent inchangés en 2020.

Enfin, hormis l'application de règles antérieurement votées (écrêtement ou lissage pluriannuel d'évolutions tarifaires, par exemple), la seule augmentation éventuelle à prévoir par ailleurs en 2020 concerne l'actualisation annuelle de certains tarifs de maintenance (liés à des indices nationaux révisés chaque année, l'indice Syntec notamment), dont l'impact est marginal et ne concerne qu'une minorité d'adhérents (grandes collectivités).

Ces évolutions permettront à Soluris de poursuivre sa croissance en 2020 afin de répondre aux attentes de ses adhérents et de relever les défis de la transformation numérique du service public.